

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Borion, Rédacteur

VENDREDI, 26 AOUT.

La Confédération

Dans un récent voyage que nous avons fait à Montréal, nous avons vu avec plaisir que la grande question de la Confédération était discutée depuis quelque temps à l'Institut Canadien-Français de cette ville.

Les discussions se prolongent fort avant dans la nuit et sont des plus intéressantes, pour tous ceux qui assistent à ces débats. Nous étions présent jeudi et samedi dernier à la discussion soulevée par le grand projet de la confédération en question.

Les orateurs ont très bien parlé. Il ne s'agissait point de traiter la question au point de vue de l'intérêt des partis, mais en celui bien plus patriotique des intérêts du pays.

Nous croyons qu'un pareil mouvement ne peut avoir que de bons résultats et aura l'avantage et l'effet de faire connaître la question sur toutes ses faces. En l'étudiant ainsi sous son véritable jour et en faisant connaître au peuple par le moyen de la presse les plans les plus pratiques d'une confédération, celui qui conviendrait le mieux au peuple de cette Province et qui garantirait son existence nationale et religieuse, serait peut-être adoptée lorsqu'aura lieu la convention fédérale.

Comme le dit si bien M. Rameau, cet ami si sincère de notre pays et de nos institutions "Le nouveau projet de confédération peut être d'un grand avantage aux Franco-Canadiens, mais il peut offrir aussi des périls considérables; tout dépend de la manière dont il sera réalisé." — Pour cela, il ne s'agit pas de se croiser les bras, et de laisser faire, il faut reconnaître avant tout si comme le dit M. Rameau, M. Brown n'est pas une recrue qui doit éveiller quelques appréhensions légitimes dans les esprits. D'un autre côté, nous ne croyons pas, pour nous, que MM. Cartier, Taché, Chapais et Langevin, sacrifieraient les intérêts du pays pour conserver le pouvoir et lui donner cette "stabilité" dont parle M. Rameau.

Nous croyons au contraire qu'ils verront à sauvegarder les droits des Canadiens-Français, et qu'avant d'être traités à leur pays, ils résigneraient tous comme ministres de Sa Majesté.

M. J. C. Robillard ayant été appelé au fauteuil comme président du comité constitutionnel adressa l'assemblée avec beaucoup d'à-propos.

"Il dit qu'il acceptait la présidence, mais à la condition bien entendue et bien comprise que les discutants ne toucheraient qu'à la question sans parler des partis politiques du pays."

M. G. E. Clerk, rédacteur du True Witness, dans un discours très bien tourné, aborda la question au point de vue de l'intérêt qu'il porte aux institutions de ce pays, disant qu'elles seraient en danger en contact de nationalités différentes de nous, par les mœurs, la langue et la religion, que la confédération était le plus sur moyen de noyer la race française, qui s'est montrée jusqu'à ce jour si vivace, si énergique et si attachée à ses droits et à ses institutions; il propose que de des résolutions soient soumises à la considération du comité.

"10. Que des élections générales devraient avoir lieu avant que ces projets ne soient soumis au parlement;

"20. Que le principe de la double majorité soit appliqué à ces mesures, afin qu'elles ne passent que du consentement de la majorité de chaque section de la province."

M. Lanctôt rédacteur de la Presse se prononça aussi contre la confédération, et seconda la motion. Comme il nous a été impossible de pouvoir prendre de notes sur ce discours que nous écoutions à distance de l'orateur, éloigné des lumières; nous rapporterons donc un peu de mémoire.

M. Lanctôt, fit voir avec cette éloquence qui le distingue que tout patriote devait dans le moment sacrifier, même des principes et ne point suivre celui si dangereux "Périsse la Patrie plutôt qu'un principe" que pour lui il l'avait en différentes circonstances comme bien d'autres suivi, mais aujourd'hui il en reconnaît la folie, qu'il fallait au contraire tout sacrifier pour la patrie et qu'il fallait être "l'homme de son pays avant que d'être celui de son parti." Cette thèse soutenue, M. Lanctôt aborda la question. Il fit connaître le nombre d'ennemis qu'avait le Bas-Canada, et ajouta qu'il s'était efforcé de motiver l'opposition franche et honnête qu'il faisait au plan de confédération de toutes les provinces britanniques et de fédération canadienne.

La Providence a placée à nos côtés une classe d'ennemis sans doute pour nous faire payer dans toute leur valeur les avantages immenses et les jouissances incalculables de la nationalité française et de la religion catholique qui sont encore, Dieu merci! l'apanage des descendants de ces colons hardis, noble de cœur et de sang, qui ont planté dans cette partie de l'Amérique la tige pleine de sève et de vigueur d'une nouvelle société française.

Nous ne craignons pas les coups de ces ennemis déclarés, si nous n'avions pas toute raison de croire qu'ils sont secondés dans leur œuvre d'exclusion et dans leurs projets de tyrannie et d'anéantissement par une engance sortie du cerveau fécond de lord Durham.

Cette engance répond à la définition satirique qu'en a donné lord Durham dans son fameux rapport, où il a jugé au bureau colonial de l'Angleterre, la marche à suivre pour noyer la race française.

M. Lanctôt parla longuement, et s'appuya surtout sur le rapport de lord Durham qui avait prédit la confédération qui aurait pour effet d'anéantir la nationalité française en Canada.

A défaut de l'apparition de M. Chapleau demandé à haut cris par l'assemblée M. Monpetit fut appelé à prendre la parole en cette circonstance qu'il ne le faisait qu'en l'absence de son ami qui aurait répondu si des affaires ne l'eussent forcé de se retirer.

M. Monpetit que nous écoutions pour la première fois, nous fit l'impression d'être un orateur. Sa voix est sonore et forte. On l'écoute avec plaisir. Il accepte les conseils sans se fâcher; il les suit quelque fois et convient qu'ils lui ont réussi: sa mémoire est excellente, il n'oublie rien il n'oublie pas le mal, et chaque flèche qui l'a blessé laisse sa marque.

M. Monpetit s'appuie sur le principe que tout ce qui émane de l'autorité, de l'opinion d'hommes éminents qui sont à la tête des affaires du Pays comme de la presse, doit être pour nous la première source de cette autorité. Il voit dans la personne de l'hon. M. Canchon dont il fait l'éloge une puissance, un ami de la nationalité de la religion et de toutes les institutions du pays. Il élève son talent de publiciste qui est à la fois brillant et vigoureux. Cet homme d'état, dit-il, veut avant tout, les explications que nous devons attendre de la part des ministres après la convention fédérale. Il trouve qu'il ne faut pas se laisser influencer par les préjugés et traiter lestelement les opinions reçues.

que plus purifiée, que plus belle, que plus admirable. La langue ne peut se perdre et il l'a joint, nous y tenons comme nos aïeux; la langue des affaires sera certainement la langue des affaires, soyons peur ou contre la confédération, mais la nôtre elle ne peut disparaître, c'est notre planche de salut, et nous nous y cramponnons comme le noyé.

[Nous donnerons dans un autre Numéro les discours de M. Monpetit.]

Samedi soir avait lieu une autre séance. M. David se lève pour répondre au discours fait par M. Chapleau ainsi qu'aux discours prononcés en faveur de la confédération par d'autres orateurs:

"Je regrette, dit-il que M. Chapleau ne soit pas présent ce soir, car je m'étais proposé de disséquer un à un ses arguments et de faire voir qu'ils contenaient quoique prononcés avec beaucoup d'éloquence, beaucoup plus d'apparence que de fonds. Mais comme M. Chapleau ne se trouve pas ici, je remettrai la partie à une autre fois, et me contenterai de réfuter pour le moment quelques-uns des avancés qui ont été faits par M. Chapleau en faveur de la confédération.

"M. Chapleau a parlé d'histoire; il a prétendu que ses enseignements étaient demeurés inutiles pour nous, et qu'il n'aurait servi qu'à nous brûler les yeux. Eh! bien, messieurs, nous parlerons d'histoire, et j'espère qu'il me sera facile de faire voir que M. Chapleau et ses amis en ont tiré de fausses conséquences, et que si elle a pu nous brûler les yeux elle leur a du moins brûlé la cervelle (applaudissements.) En effet que nous dit l'histoire? Voyons d'abord chez le peuple romain, chez les peuples d'Italie quand furent-ils jamais plus faibles que lors des divisions des Marius et des Sylla? Oh! c'est qu'alors l'esprit de parti avait fait place à l'esprit national, c'est qu'alors on suivait des hommes, qu'on s'attachait à leurs drapeaux, en fanatiques et en aveugles au lieu de s'attacher uniquement au drapeau national, à l'étendard sacré du pays. Voilà une leçon que donne l'histoire et que l'on ne saurait trop méditer. (applaudissements.)

"M. Chapleau a dit que nous devions être fiers, dans le cas de la confédération de faire partie d'un vaste empire Britannique que l'Angleterre désire former dans l'Amérique du Nord.

"Cela," s'est-il écrié, "vaudrait bien mieux, que d'être ici formé en une espèce de municipalité à part, "en une espèce de république de St. Marin, petite et insignifiante." — Eh! bien encore ici, Messieurs, je diffère d'opinion avec M. Chapleau — je ne crois qu'il serait glorieux pour nous de faire part de ce grand empire anglais que l'on veut créer pour nous perdre et où nous ne compterions absolument pour rien; (applaudissements) de ce grand empire dont le congrès serait tout puissant contre nous, mais où nous serions dans une impuissance absolue pour le bien (applaudissements.)

"On prétend qu'il faut avoir confiance dans l'autorité, qu'il faut attendre la décision de nos hommes d'état, or, messieurs, je respecte l'autorité autant que qui que ce soit, j'ai confiance dans les hommes du pouvoir autant qu'il peut être prudent de l'avoir, mais pas plus, car, messieurs, les hommes sont toujours des hommes et l'histoire de tous les pays nous apprend qu'ils sont partout, sujets à la faiblesse, à des défaillances, à la trahison (applaudissements.) Suivre donc nos hommes politiques de n'importe quel parti aveuglément, trop compter sur leur patriotisme, ce n'est plus de la prudence c'est de la faiblesse ou de la lâcheté (applaudissements.) Et quant à moi, messieurs, si j'abandonne sur cette question des hommes que j'estime et honore, ce n'est pas par intérêt personnel. Quant on abandonne des chefs tandis qu'ils ont le pouvoir en mains, l'on sait que ce n'est pas le moyen de s'attirer leur faveur, sans ce point là nous devons donc être exempt de tout blâme et de tout soupçon (applaudissements.)

"Que les hommes soient sujets à des faiblesses, à des défaillances et à la trahison, c'est ce qui résulte évidemment de la conclusion de l'histoire du Canada de notre grand historien Canadien, M. Garnon, qui

nous y démontre d'une manière si claire, si évidente, les projets néfastes de l'Angleterre à notre égard — et les moyens par lesquels elle tend à y parvenir (applaudissements.) Voyez le parlement Irlandais qui d'abord refuse de se prêter au projet d'Union de l'Angleterre, puis qui peu de temps après cède à l'Irlande vaincue par la corruption la plus effrénée (applaudissements.) Or, messieurs, ce qui est ainsi ailleurs, peut arriver en Canada; il peut se trouver des traitres parmi nous, et nous avons d'autant plus de raisons de le craindre que nous trouvons parmi les trois Canadiens (sur dix qui étaient dans le conseil) qui ont voté pour nous imposer l'union des Canadas l'onde du premier ministre.

M. David fait ensuite voir qu'au point de vue matériel même, la confédération est à craindre par les Canadiens-français et pour eux plein de danger.

Puis, il termina en disant: "Messieurs, — nous croyions sincèrement la patrie en danger, et ce but de tous nos efforts est de détourner ce danger de sur nos têtes — c'est là ce que nous vous invitons à faire. Pouvez-vous s'écarter?... Pour nous, messieurs, quels soient les événements futurs nous aurons la conscience d'avoir rempli un devoir — et si jamais la confédération perd notre pays nous aurons la satisfaction de dire: tout est perdu sauf l'honneur (applaudissements) Quant à vous, messieurs, qui voulez la confédération, parceque vous vous en faire un idéal chimérique, qu'avez-vous à dire pour vous consoler, si votre confédération au lieu de nous sauver, cause notre perte, la perte et l'anéantissement de notre nationalité, de notre religion, de notre langue, de nos lois et de nos mœurs? Qu'avez-vous à dire? sinon: tout est perdu, même l'honneur (applaudissements) Alors, Messieurs, plus de sympathies pour vous, et tout ce que bon pourra vous souhaiter pour récompense de votre apathie, c'est qu'une main anglaise mette votre épithape sur votre tombeau (applaudissements.)"

Le Numerotage des Maisons.

Nous croyons devoir revenir sur un sujet qui a déjà précédemment occupé nos loisirs et sur lequel nos représentations ont passé comme une aphonie sans écho, comme une fumée que dissipe la sérénité d'un beau jour et la fait disparaître dans l'atmosphère. De même, ceux à qui s'adressaient notre prière il y a près de deux ans sur le sujet que nous allons traiter de nouveau, y sont restés sourds, sans même considérer la justice de ce que nous en disions, sans nous donner crédit pour notre suggestion qui devait être aussi raisonnable alors qu'elle l'est aujourd'hui.

Le rapide développement matériel, l'accroissement excessif et constant de la population de notre jeune capitale, de concert avec la confusion dans laquelle sont journellement jetés et les fondations, et le couronnement de nouveaux édifices, de nouvelles habitations, en font un véritable labyrinthe, qui parfois peut embarrasser le citoyen pour trouver même sa propre résidence, dans des quartiers ou l'uniformité architecturale semble dominer l'esprit de ceux qui bâtissent.

Dans toutes les villes qu'il nous a été donné de visiter, qui présentent une population aussi nombreuse que celle d'Ottawa, nous y avons remarqué que les corporations y avaient fait quelque chose pour préciser la résidence de chacun, et faciliter les recherches individuelles. Notre corporation qui, elle aussi, paraît certainement vouloir s'occuper avec zèle du progrès et de l'amélioration de notre ville, semble oublier que ses travaux pourraient s'étendre à un objet non moins utile que ceux dont elle poursuit l'exécution, sans ajouter beaucoup

au bilan de ses dépenses. Le numérotage des maisons devrait effectivement attirer toute l'attention qui requiert ce sujet important avant le transfert des bureaux du gouvernement, afin de prouver aux administrateurs de la province, que la capitale n'est pas une bourgade sauvage où l'instinct seul de ses habitants leur servirait de guide pour reconnaître leurs pénates; sans vouer à de taquinnantes perquisitions les étrangers qui visiteront notre ville, dans leurs rapports avec ses habitants. On nous prétextera peut-être, que le terrain présente encore trop de lacunes pour y opérer cette réforme et que les opérations futures des particuliers détruiraient l'harmonie que nous attendons de l'exécution de ce travail. Cette mesure indispensable resterait à jamais une lettre morte s'il fallait attendre que tous les lots fussent bâtis et les lacunes comblées: nous nous rappelons que lorsque la corporation de Montréal fit numérotter les maisons, il se montrait beaucoup plus de vide dans les lots à bâtir qu'il n'y en a ici et cependant, elle ne s'en est pas effrayée. On laissa en blancs les lots vacants, ou même on y inscrivit les numéros sur les clôtures, lorsqu'ils s'en rencontraient et la sagesse avec laquelle les travaux furent conduits, firent que cette première épreuve suffit pour plusieurs années et ne nécessita par la suite qu'un seul relevé complet pour en établir la permanence, malgré les fréquents incendies, les grandes calamités que cette ville a eue à souffrir.

Il serait donc superflu de recourir à aucun argument captieux, à des subterfuges et à de vaines subtilités pour suggérer cette réforme dont l'urgence se fait depuis longtemps sentir et médite assez en faveur de notre prière pour engager la corporation à s'en occuper sans délai et profiter de la belle saison. Bien des déficiences existent; de nombreux et importants besoins se font partout sentir sans que nous puissions y remédier promptement et efficacement, avant que notre ville soit envahie par nos législateurs et nombre d'étrangers distingués qui les découvriront immanquablement et quelques-uns assurément avec un œil hostile; il nous semble que nous devrions au moins montrer que la capitale ne dédaigne pas d'imiter dans ces minuties (le numérotage des maisons) ses sœurs aînées du Canada.

Correspondance Editoriale.

Hotel Farmer, Trois Rivières, 17 août 1864.

Afin de tenir à ma promesse, je vous écris de cette ville.

Trois Rivières, est située à peu près à moitié chemin entre Québec et Montréal. Bâtie comme on sait sur le bord du fleuve St. Laurent, près de l'embouchure de la rivière de St. Maurice, cette ville est après Québec la plus ancienne de la colonie. Cette rivière, avant de mêler ses eaux avec celles du grand fleuve, se divise en trois branches, au moyen de deux îles qui se trouvent à son embouchure, et qui lui donnent l'apparence de rivières différentes, qui se déchargent dans le même lieu; c'est ce qui a fait donner à la ville, le nom des Trois Rivières.

Le St. Maurice n'est pas navigable pour des vaisseaux d'une certaine grandeur, mais il est devenu maintenant une rivière de la première importance sous les rapports commerciaux. Trois-Rivières contient une population de près de 7,000 âmes, et elle occupe le premier rang sous le rapport de l'ancienneté. Samuel de Champlain avait élevé les premières cabanes de Québec en 1608; en 1615, quatre Pères Récollets y arrivèrent pour pourvoir aux besoins spirituels

de la petite colonie. Dès l'année suivante un poste était établi aux Trois Rivières, et le Frère Duplessis, Récollet, y prenait soin de l'instruction des enfants des Français et des sauvages. L'an dernier le Frère Marie qui a laissé pour l'Europe a fait construire pour ainsi dire miraculeusement une très bonne maison qui a le même but que l'institution créée par le Fr. Duplessis. C'est l'année avant sa mort que Champlain éleva le Fort des Trois Rivières, qui consistait en une enceinte de pieux de cèdres enfoncés dans le sable dont nous voyons encore aujourd'hui quelques vestiges. Les Jésuites y desservirent l'église jusqu'en 1671, époque où les Récollets vinrent s'y établir, et cet avant-poste de la Capitale sur le Grand Fleuve fut toujours d'une grande importance pour la défense de la Colonie. Nous avons admiré en compagnie de notre ami Rowen de l'Ère Nouvelle l'intérieur de ce vieux temple dont la décoration architecturale surpasse en beautés tout ce que nous avons vu dans nos anciennes et vieilles églises du Canada.

Ce fut en 1697 que Mgr. de St. Valier fonda l'Hôpital des Trois-Rivières, et que les Dames Ursulines de Québec lui fournirent quatre de leurs Professes et une sœur converse. En 1702, Mgr. de St. Valier étant en France, obtint de Louis XIV des lettres patentes pour l'établissement de cet hôpital, et il y est dit que non seulement l'évêque construisit la maison de ses derniers, mais encore qu'il la dota de mille livres de rente. Le Roi y rend aussi hommage au zèle des Dames Ursulines — "qui y soignent les malades avec une charité parfaite." Charlevoix dans le Journal historique de son voyage en 1721, parle du "très-bel Hôpital joint à un monastère d'Ursulines qui y sont au nombre de quarante, et font l'office d'hospitalières". Cet utile établissement a été deux fois la proie des flammes.

La cathédrale est un magnifique édifice, très vaste, qui ressemble à celle d'Ottawa à son intérieur par le style de son architecture, plus large, et non moins brillant. On dirait que le génie du Père Dandurand a passé ici comme l'éclair.

Accompagné de notre bon ami et excellent mentor, M. le Dr. Giroux, nous voyons et examinons de près, le Palais de Justice, la Prison, les églises Episcopale et Wesleyenne, et plusieurs autres monuments d'importance, nous parcourons les rues principales et les plus commerciales de la ville, et tout nous prouve que le correspondant "un excursionniste" de la Gazette de Sorel n'a pas dit la vérité, lorsqu'il a écrit que tout — "menace ruine aux Trois-Rivières." Au contraire, nous avons remarqué que cette ville possède dans son sein un grand nombre d'hommes industrieux, occupés qu'ils sent dans les différentes branches du commerce, et qui font des affaires sur une échelle très élevée.

La partie commerciale des Trois Rivières a été plusieurs fois la proie des flammes, et après chaque incendie on a pu voir les propriétaires à l'œuvre, rétablissant les lieux dévorés par les différentes conflagrations, et résédifiant avec plus de grandeur qu'au paravant.

Jusqu'ici j'ai bien jouté de mon voyage. Celui qui a l'histoire philosophique des deux Indes de l'abbé Raynal, peut toujours suivre avec intérêt le cours du St. Laurent, de ses lacs et des rivières qui viennent s'y perdre; car ce fut autant de points de défense et d'attaque dans les guerres de notre pays, il y a un siècle. Les Trois Rivières, principale place entre Montréal et Québec et à moitié chemin entre ces deux villes importantes, joue surtout un grand rôle dans ces sanglantes et stupides batailles, où une nation acharnée contre la prospérité de sa rivale, songeait à lui enlever la possession d'un pays, sans penser au profit qu'elle pourrait retirer de sa conquête.

J'ai visité les moulins à scie de M. Ward, alimentés par les eaux du St. Maurice. Ces moulins emploient un grand nombre d'ouvriers et donnent ainsi la subsistance à beaucoup de familles.

Nos compatriotes des Trois-Rivières marchent certainement avec le siècle, nonobstant ce qu'en dira le correspondant "Excursionniste". J'ai eu le plaisir d'examiner les baguettes électriques (paratonnerre) de